

La CSF informe et défend les locataires INOLYA (projet)

Site CSF/Calvados : www.lacsf14

Locataires, par vos loyers, vous êtes les premiers financeurs des HLM.
Hiver 2025 : la mise en route du nouveau mode de calcul du chauffage collectif est reportée.

D.P.E. = Diagnostic de Performance Energétique

Le D.P.E. classé de A à G, renseigne sur la performance énergétique d'un bâtiment ou d'un logement. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen.

Le DPE doit être effectué par votre bailleur social.

Il n'a pas obligation de faire des travaux d'isolation pour les immeubles classés A - B - C - D - E

A savoir : si un bâtiment est classé en F ou G les loyers ne peuvent pas être augmentés. Pour changer de classe le bailleur doit faire des travaux d'isolation.

Le D.P.E. doit permettre de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Comment joindre la CSF :

Suivi des demandes d'interventions des entreprises

Pour joindre votre bailleur quand vous avez une demande d'intervention à faire : travaux ou autres...vous appeler le C.R.C (Centre-Relations-Clients)
02 31 30 36 36.

La personne que vous contactez doit faire suivre votre demande vers le service d'Inolya qui doit prendre en compte votre problème. Vous pouvez suivre votre demande sur votre espace « client Inolya » si vous l'avez créé ou le faire si vous le pouvez.

Si cela tarde il faut recontacter le CRC ou bien en parler au gardien.

La CSF envoie aussi régulièrement des réclamations aux agences concernées.

La CSF reste à votre écoute.

BAYEUX : local aux Poiriers, escalier 2, appart. 121. Permanences :

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 18h à 19h30 (sauf juillet, août et décembre).

CAEN : 9 Rue docteur Vincent – Tél. : 02.31.86.41.74 (répondeur). Mail : udcsf14@la-csf.org.

Permanences (sauf pendant les vacances scolaires) :

Le lundi de 9h à 13h et le jeudi de 14h à 17h.

Téléphoniques : les mardis et vendredis de 9h à 13h. Sur rendez-vous les mardis.

Au Chemin-Vert, le 2^{ème} mardi du mois de 14h15 à 16h15 au Centre-Socio-Culturel CAF, rue Molière.

A la Folie-Couvrechef, le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h au COFFEE BAR PMU rue des Boutiques.

A la Guérinière, le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 11h30 au Centre-Socio-Culturel CAF.

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR : 1018, quartier du Grand Parc – Tél. : 07 83 49 01 31 (laisser un message).

Mail : csf.herouville@gmail.com – Permanences : (sauf vacances scolaires).

Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardi de chaque mois de 17h à 18h, 1018 Grand-Parc.

Le dernier lundi du mois de 17h à 18h30, 403 boulevard du Val, rez-de-chaussée.

Le 3^{ème} jeudi du mois de 17h à 18h30, salle du Mille-club de Montmorency.

MONDEVILLE : Espace LETELLIER, rue du 19 mars 1962. Tél. : 07 84 83 05 17 (répondeur).

Permanences : le 1^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h (sauf vacances scolaires).

CONDE-EN-NORMANDIE : 44 avenue Ch. De Gaulle, appart 296 – Tél. : 02.31.69.68.47 (répondeur).

Mail : conde.csf@orange.fr – Permanences : les jeudis de 17h30 à 19h (sauf vacances scolaires).

Et les mardis de 14h à 15h30 sur rendez-vous.

VIRE : Salle des Piliers, 2 avenue Pompidou : le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16H. (Sauf Août).